

## CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

### DELIBERATION n° 2016/7/2-1

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 02/07/2016,  
sous la présidence de Madame Maryvonne de Saint Pulgent,

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;  
**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;  
**Vu** le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

### DÉCIDE :

**OBJET : Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 2 avril 2016**

Le conseil d'administration approuve le compte-rendu du conseil d'administration du 2 avril 2016.

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 28 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Membres en exercice : 29  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 28

Fait à Aix-en-Provence, le 2 juillet 2016

Maryvonne de Saint Pulgent  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence